Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Marmilhat

Projet d'établissement

Synthèse des travaux

Octobre 2000 - Juin 2001

Pour une formation évolutive et bien construite, grâce

à un choix de **Structures** répondant au présent et permettant d'anticiper sur les métiers à venir,

à la mise en œuvre de **Pratiques pédagogiques** efficaces et judicieusement innovantes,

à une Vie Scolaire dynamique et respectueuse des individus,

à une Communication facilitée,

afin d'éduquer des citoyens prêts

à s'Insérer dans la vie professionnelle,

et à s'impliquer dans des actions d'Animation et de Coopération internationale

Sommaire

| Un projet d'établissement, pourquoi? | p. 1 à 2 |
|--------------------------------------|------------|
| La démarche : principales étapes | p. 3 à 4 |
| L'état des lieux | p. 5 à 7 |
| Les bases du projet | p. 8 à 24 |
| Les actions retenues dans l'immédiat | p. 25 à 38 |

Un projet d'établissement, pourquoi ?

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 14 juin 2000, l'EPL de Marmilhat est entré dans une démarche de projet.

Cette démarche est imposée par la nouvelle loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999.

Cette loi vise à doter l'agriculture française d'une nouvelle stratégie à long terme, lui permettant d'affronter dans les meilleures conditions possibles, les nouveaux enjeux internationaux (OMC), européens (réforme de la PAC) et nationaux (aménagement du territoire, environnement, qualité et sécurité des aliments, enseignement - recherche - développement).

L'enseignement agricole est partie prenante de cette nouvelle stratégie puisqu'il voit ses missions confirmées et élargies :

- formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue,
- animation du milieu rural,
- insertion.
- développement expérimentation,
- coopération internationale.

et son ancrage territorial renforcé.

Le Projet d'Etablissement doit être présenté par le chef d'établissement au Conseil d'Administration de l'EPL chargé de l'adopter.

Un débat a donc été engagé au sein de l'établissement, avec la participation de tous les acteurs (élèves, apprentis, stagiaires, personnels, parents d'élèves, anciens élèves, partenaires professionnels), sur les axes stratégiques de la mise en oeuvre des différentes missions et sur le fonctionnement global.

Pour l'établissement, les enjeux sont forts.

A ceux définis par la loi d'orientation agricole, il faut ajouter les enjeux plus spécifiques à l'établissement.

- Faire face à la baisse démographique entraînant obligatoirement une baisse du recrutement, et aux conséquences qui en découlent sur les structures pédagogiques et sur les moyens en personnel.
- > Accompagner la poursuite de la rénovation des locaux, et faire prendre en compte nos attentes.

- > Assurer dans les meilleures conditions le déplacement du CFA sur le site du Suquet, et créer de véritables pôles horticole et agricole, en profitant de la restructuration des bâtiments.
- > Mettre en application les 35 heures au niveau de la formation des apprentis.

Autant d'éléments qui nécessitent bien une réflexion collective en ayant le souci de dégager des propositions concrètes afin :

- de renforcer la dynamique de l'EPL,
- pour enrichir la formation globale des élèves, étudiants, apprentis, stagiaires.

C'est le défi qui est à relever au travers du PROJET d'ETABLISSEMENT.

La démarche : principales étapes

Première étape: journée banalisée du 27 octobre 2000

Elle a concerné l'ensemble des personnels (enseignants et non enseignants de l'EPLE).

A cette occasion, les objectifs et le contexte ont été présentés. L'expérience d'un proviseur (LEGTA de Fontaines) a permis de concrétiser l'exercice.

Après discussion pour s'accorder sur la méthode, six commissions ont été créées. Celles-ci ont ensuite travaillé sur le diagnostic en prenant en compte les réalités locales et régionales, au regard d'objectifs nationaux connus.

Deuxième étape : d'octobre à avril 2001

En dehors des horaires de travail, les commissions ont continué à se réunir selon un rythme propre à chaque groupe.

Elles ont concerné des personnes enseignantes et non enseignantes de l'EPLE. Des élèves ou personnes expertes ont quelquefois été associés aux travaux.

| Commissions | Nombre de réunions | |
|----------------------------|---------------------------------|--|
| Structures pédagogiques | 3 | |
| Pratiques pédagogiques | 8 (dont 3 visites : CDR – Labo) | |
| Vie Scolaire | 7 | |
| Communication – Accueil | 3 | |
| Coopération internationale | 2 | |
| Insertion | 4 | |
| | | |
| TOTAL | 27 | |

A l'issue de chacune de ces 27 réunions, des comptes-rendus ont été rédigés. Ils ont été mis à la disposition du personnel dans quatre classeurs consultables par tous à tout moment.

Troisième étape: journée banalisée du 7 mai 2001

Elle a été l'occasion, dans un premier temps, pour les animateurs des commissions, de présenter devant enseignants – non enseignants – élèves volontaires – délégués de parents et représentants professionnels, une synthèse de leurs travaux.

La deuxième partie de la journée a réuni 119 personnes.

Elle a consisté à réfléchir, par commission, sur le contenu de quelques actions retenues :

- soit parce qu'elles sont réalisables à court terme (année scolaire 2001/2002),
- soit parce qu'elles permettaient de valoriser la présence des élèves, anciens élèves, des parents et des professionnels.

Etapes ultérieures :

Même si l'engagement de beaucoup d'acteurs de l'EPL dans cette démarche de projet, n'a pas permis de traiter tous les thèmes, le travail est bien avancé.

La pleine réussite dans l'exercice dépend maintenant de la capacité de chacun à rester mobilisé.

L'état des lieux

Du diagnostic de l'établissement, il ressort quatre points forts qui pourraient servir de socle au projet.

Une bonne image due à deux pôles technologiques de référence :

- un pôle Agricole,
- un pôle Aménagement Paysager,

qui s'appuient sur un enseignement général fort et sur deux exploitations agricole et horticole reconnues et crédibles.

Cependant, ce qui marque profondément l'image de Marmilhat, c'est bien l'ancrage agricole.

Ainsi, on se reconnaît plus volontiers dans l'appellation Lycée Agricole de Marmilhat que dans Lycée Louis Pasteur.

Même si le lycée n'accueille plus que un élève sur quatre d'origine agricole, il semble bien que l'ambiance générale de l'établissement repose avant tout sur les valeurs issues du monde agricole.

Par exemple, dès l'apparition de la crise de la vache folle, les premières réactions des élèves étaient bien en phase avec celles du monde paysan en évitant de succomber à la psychose générale.

Une notoriété et une ambiance qui reposent sur une histoire, un vécu.

Marmilhat est un bon établissement :

- réussite aux examens : 80 %,
- faible taux de redoublement : 10 %.

C'est aussi une bonne ambiance : il y a toujours du plaisir à être à Marmilhat, grâce au relationnel entre tous les apprenants et le personnel, enseignant et non-enseignant et ce, malgré la taille de l'établissement.

Il est vrai aussi que grâce à l'aide du Conseil Régional et aux efforts de tous, en particulier des ATOSS, les conditions de vie deviennent de plus en plus favorables : par exemple les conditions d'accueil en restauration, en internat, sont excellentes.

Une confiance établie

Avec tous les partenaires de l'établissement.

- <u>Les parents d'élèves</u> et <u>les anciens élèves</u> n'hésitent pas à s'impliquer dans tous les événements comme les Portes Ouvertes ou les réflexions comme les chambres études, etc..., demain la mise en place d'une bourse aux livres. Ils sont un appui indispensable.
- <u>Les partenaires professionnels</u> avec lesquels la liaison est vitale si l'on veut dispenser un enseignement en phase avec les réalités et ancrer l'établissement dans son territoire pour qu'il soit un acteur efficace.

Et bien cette liaison existe et peut fournir beaucoup de supports pour les activités pédagogiques.

- > Le GIS, « Activités agricoles et Qualité des Eaux en Auvergne » regroupant douze partenaires scientifiques et professionnels.
- L'expérimentation sur le testage des taureaux avec l'UCATRC.
- Le Sommet de l'Elevage et la contribution des BTSA.
- ➤ Le pôle viande et l'ADIV.
- ➤ Les entreprises dans lesquelles il y a intervention en matière de formation continue ou apprentissage (Volvic Delbard, etc...).

Sans oublier les interventions des professionnels au niveau de chacune des formations, dans le respect de l'autonomie des différentes équipes pédagogiques.

• Les partenaires institutionnels, en particulier le Conseil Régional d'Auvergne.

La prise en compte des besoins de l'établissement, grâce à un travail régulier de concertation Région – Architecte – Etablissement, permet la rénovation réussie des locaux.

- <u>Les autres partenaires</u> : soulignons les bonnes relations avec les autres établissements d'enseignement agricole de la région :
 - pas d'esprit de concurrence,
 - travail en commun sur certaines actions (en formation continue et en formation initiale),
 - travail en réseau pour le recrutement,

et avec ceux de l'Education Nationale.

Des opportunités

La proximité d'une grande ville Universitaire est un atout incontestable pour faciliter une bonne relation avec l'enseignement supérieur (équivalence pour les étudiants de PENV – mise en place d'une licence professionnelle, recrutement par exemple en IAA).

On note aussi:

- ➤ la présence d'un site riche : ENITA CNPR INRA CEMAGREF ADIV GRETA CFPPA,
- > un espace géographique non limité,
- > un pourcentage de titulaires important au niveau du personnel, gage de stabilité et d'investissement possible plus fort au sein de l'établissement.

Les bases du projet

Des principes ont été émis,

des objectifs fixés,

des actions envisagées,

concernant:

- > les structures pédagogiques
- > les pratiques pédagogiques
 - Enseignement Général / Laboratoire
 - Enseignement Professionnel
 - CDI CDR
- > Mission d'insertion
- > Expérimentation et développement agricole
- > Coopération internationale
- ➤ Vie Scolaire
- > Communication Accueil

COMMISSION STRUCTURES PEDAGOGIQUES

| Principes | Objectifs | Actions |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 – Accompagner l'évolution des métiers dans les domaines : | | |
| - agricole | + Affirmer les compétences dans le secteur de la production végétale | Ouverture de l'Option Productions Végétales en BEPA CPA |
| | + Augmenter le recrutement en BEPA CPA | Doublement de la 3 ^{ème} Technologique (teinte plus agricole) |
| | → Compléter la filière au niveau supérieur | Ouverture d'une licence professionnelle « Environnement et gestion de l'eau, des sols, des effluents agricoles ». |
| - commercial | + Répondre aux besoins de la profession | Formation titre homologué en commerce horticole (niveau IV) |
| A . 32 . 3 | | Ouverture d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) |
| | → S'adapter à la rénovation des formations | Transformation du BTA CPH (Commercialisation des Produits Horticoles) en Bac Pro CPH. |
| - horticole | + Répondre aux demandes des candidats | Mise en place d'un CAP Fleuristerie en un an. |
| 2 – Maintenir la formation IAA | → Améliorer le recrutement | Transformation du BTS IAA Industries des Viandes en BTS IAA Industries Alimentaires. |
| 3 – Renforcer la cohérence des structures pédagogiques | + Compléter la formation des BTS Agricole, Horticole et Travaux Paysagers | |
| ¥.) | → Recentrer les filières | Fermeture de la BTA SMR |
| 4 – Affirmer les spécificités de l'enseignement agricole dans le cadre des formations générales | - si nécessaire, passage de la classe | Mise en place de cette classe supplémentaire |

PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Enseignement Général / Laboratoire

| Principes | Objectifs | Actions |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réaliser l'enseignement en respectant les référentiels de formation de l'Education Nationale et du Ministère de l'Agriculture dans les matières scientifiques : - Physique – Chimie - Biologie - Microbiologie - In Vitro | l'élaboration du projet de restructuration des bâtiments | L'ensemble des enseignants et des techniciens de laboratoire en accord avec la Direction a défini les besoins en laboratoires, salles de rangement et salles spécialisées. Ce rapport a été soumis au Conseil Régional. |
| | 2 - Définir à partir des espaces attribués, la disposition optimale des laboratoires et salles annexes. 3 - Définir le plan optimal de chaque laboratoire pour réaliser au mieux les enseignements et leur | |
| | préparation. 4 – Déterminer quelles NTIC (Nouvelles Techniques d'Information et Communication) utiliser en salle EXAO ou en CDR pour réaliser ces enseignements. | Une réunion à ce sujet en présence des parents d'élèves et des élèves permettra de définir les souhaits des uns et des autres dans ce domaine. |
| | 5 - Préparer la transition 6 - Suivre la réalisation 7 - Prévoir le nouveau mode de fonctionnement. | |

PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Enseignement Professionnel

| Principes | Objectifs | Actions |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | 1 – Mieux gérer les ressources professionnelles | 1.1 – Créer un fichier maîtres de stage 1.2 - Créer un fichier visites professionnelles 1.3 – Coordonner la participation des intervenants extérieurs 1.4 – Favoriser les mises en situation professionnelle. |
| Se donner les moyens de réaliser une formation technique répondant aux exigences des référentiels et aux compétences attendues dans les futurs emplois. | 2 - Valoriser les exploitations agricole et horticole | 2.1 – Créer un pôle agricole et un pôle horticole bien identifiés suite au déménagement du CFA. 2.2 – Développer et optimiser les séquences pratiques sur les exploitations. 2.3 – Produire et utiliser tous les documents de gestion technique et économique des exploitations. Créer un lieu de libre consultation de ces documents pour les enseignants et les apprenants. 2.4 – Répondre aux nouvelles fonctions de l'agriculture par la création d'un CTE sur chacune des deux exploitations. |
| | 3 – Construire un parcours de formation cohérent du niveau V au niveau III. | 3.1 – Prendre en compte la diversité des publics accueillis (mise à niveau par exemple). 3.2 – Prévoir des temps de concertation par équipe pédagogique et par filière. 3.3 – Fixer les exigences et la progression attendue dans les enseignements techniques, réfléchir les enseignements optionnels (MIL, MAR) dans cette même continuité. Organiser des journées d'installation ou insertion professionnelle. |
| | 4 – Préparer les apprenants au salariat et à l'installation en horticulture, travaux paysagers et agriculture. | |

PRATIQUES PEDAGOGIQUES CDI - CDR

| Principes | Objectifs | Actions |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Apprendre aux usagers à : | En collaboration avec les enseignants |
| Le centre de documentation est | • se repérer dans les CDI et utiliser la documentation | • Présentation des CDI. Formation à la recherche documentaire |
| un lieu de rencontre des savoirs et de construction de la connaissance, en cohérence avec les missions de l'enseignement. Il doit : | rechercher, trier, analyser, organiser et restituer la documentation et l'information | Réalisation de dossiers biculturels, socio-économiques, techniques, etc, à différents niveaux (BEPA, Bac Pro, Bac Techno, Bac Général, BTSA, PBTS, PENV). |
| -être ouvert à tous, -permettre un travail individuel ou collectif, -posséder de la documentation | se constituer une documentation personnelle | Suivi de l'actualité économique, politique, sociale, agricole. |
| sous toutes ses formes : - écrite - audiovisuelle - CD-ROM - Internet. | • utiliser les nouvelles technologies : - CD-ROM - Internet. | Utilisation des nouvelles technologies - pendant les séances d'enseignement (par ex. en physique, chimie, biologie) - dans la recherche d'information pour construire son projet professionnel, pour enrichir sa culture personnelle. |

COMMISSION MISSION D'INSERTION

| Principes | Objectifs | Actions |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| scolaire et professionnelle des : - Elèves - Apprentis - Etudiants - Stagiaires. Faire vivre la nouvelle mission | CREER UN PÔLE: - de Service d'aide au placement / Augustion et d'Orientation scolaire / Augustion des stages et des visites / Augustion / | 1 — Structurer et centraliser l'action à l'échelle de l'EPL 2 — Gérer l'information 3 — Communiquer 4 — Assurer le suivi des apprenants après leur sortie de l'EPL. 5 — Mobiliser les partenaires 6 — S'inscrire dans les réseaux existants: APECITA, ANPE, Chambre d'Agriculture 7 — Apporter une aide personnalisée et ponctuelle à la recherche d'emploi. |

EXPERIMENTATION ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

| Principes | Objectifs | Actions |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Lier le développement agricole à la pédagogie selon le niveau et le degré d'autonomie des apprenants. | acteurs des actions conduites. |
| Se conformer à la Loi d'Orientation de 1999 et à la réforme du développement agricole. | Valoriser les exploitations rattachées en tenant compte de leur capacité d'adaptation à de nouvelles formes de développement. | pérenniser les expérimentations en cours (GIS, collection fourragère, |
| developpement agricole. | | > Repérer les personnes désireuses de s'investir dans le développement agricole. |
| | 4. Se doter au sein de l'établissement d'une structure adéquate. | Créer une commission « développement » ayant un double rôle d'information et de proposition, se réunissant mensuellement. Sa composition permettra d'associer chaque filière et devra couvrir tous les domaines de compétence repérés : - aménagement du territoire - qualité des produits - développement durable - agriculture biologique |
| | 5. S'inscrire dans un programme régional. | ➤Inciter les établissements agricoles régionaux à fédérer nos actions. |

COOPERATION INTERNATIONALE

« COOPERER POUR MIEUX FORMER »

| Principes | Objectifs | Actions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La Coopération Internationale est une mission de l'établissement en référence - à la Loi d'Orientation Agricole du 9 juillet 1999 - à la circulaire de la DGER sur | La coopération internationale doit être un outil de formation de professionnels ouverts aux enjeux internationaux et d'éducation à la citoyenneté. | La coopération internationale s'appuie sur des projets pédagogiques définis par des équipes pédagogiques et validés par le Conseil Intérieur. |
| « la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole ». Un certain nombre de principes | Acquisition de la dimension européenne à travers la langue, la culture, la technique. Ouverture plus large au monde et à ses enjeux technologiques, | Ces projets peuvent être de nature diverse et concerner en premier les élèves, étudiants, stagiaires, apprentis ou de façon plus large, l'établissement à travers ses différentes composantes |
| | économiques, sociaux. | institutionnelles. Les élèves, étudiants, stagiaires, |
| de s'appuyer sur des partenariats forts et de natures diverses : - Etablissements de formation étrangers en Europe (du Nord, du Sud, de l'Est), au Québec, au Maroc, à Cuba - Collectivités Territoriales | avec le souci du développement international. | apprentis en sont les acteurs: - Voyages d'étude à l'étranger: le cadre pédagogique est à repréciser et l'organisation à recadrer mais les voyages d'étude peuvent s'inscrire dans le programme de coopération internationale et ils |
| Organisations Professionnelles Organisations Non Gouvernementales Autres établissements de | | peuvent être l'outil d'un premier contact puis ensuite le fil conducteur d'autres types d'action. - Stages dans le milieu |
| formation de la Région (projet régional). - la continuité et la durée - la relation de réciprocité et de | | professionnel Modules de formation Actions à caractère humanitaire. |
| solidarité avec les partenaires - la participation à des réseaux existants de la DGER tant géographiques que thématiques - l'ouverture à tous les membres de la communauté éducative quel que soit leur statut l'approche diversifiée: langue, technique, culture, environnement. | | Tous les personnels de l'établissement peuvent s'impliquer dans - des échanges d'expertises : connaissances, informations, savoirs-faire des échanges de personnels - des interventions en ingénierie des dispositifs de formation. |
| - La coopération internationale doit apporter un plus à la formation et en aucun cas, au | | Pour l'ensemble des opérations de coopération internationale, la contribution de l'établissement sera |
| delà de quelques dérangements acceptés, être pénalisante. | | clairement identifiée tant en moyens financiers qu'en moyens humains. |

COMMISSION VIE SCOLAIRE

| Principes | Objectifs | Actions |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | O Créer un cadre indispensable à une vie tant collective qu'individuelle (en vue de l'épanouissement de tout un chacun, sur le lieu de travail). | - Aménager un espace indépendant de |
| Permettre une vie sociale et civique dans le cadre de la Scolarité. | favorables d'échanges entre tous les acteurs de l'établissement, quels que | Repenser une charte de vie, organisant tous les aspects de la vie commune, en ayant soin de distinguer le "légal" et le contrat passé et accepté par tous les membres de la communauté. |
| | S Favoriser et valoriser les initiatives des jeunes en formation et des membres de la communauté éducative. | 9 Développer la vie associative. |
| | Faciliter l'accueil des nouveaux arrivants dans l'établissement, élève ou personnel. | • Mettre en place des journées d'accueil pour tous. |
| | | |
| | | |
| | | |

Commission Vie scolaire

Synthèse du travail de l'année

Après sept réunions durant l'année scolaire 2000-2001 a défini une finalité pour la vie scolaire :

PERMETTRE une VIE SOCIALE ET CIVIQUE dans le CADRE de la SCOLARITE.

Cette finalité globale se décline sous forme de quatre objectifs :

- ☆ CREER un CADRE INDISPENSABLE à une vie tant collective qu'individuelle (en vue de l'épanouissement de chacun sur son lieu de travail),
 ☆ CREER des CONDITIONS FAVORABLES D'ECHANGE entre tous les acteurs de l'établissement, quels que soient leur fonction, leur statut, leur rôle...
 ☆ FAVORISER et VALORISER les initiatives des jeunes en formation et des membres de la communauté éducative,
- FACILITER l'ACCUEIL des nouveaux arrivants dans l'établissement, élèves ou personnels.

Chacun de ces objectifs devra se concrétiser par des actions :

- → REAMENAGER des ESPACES EXISTANTS, CREER et AMENAGER un ESPACE INDEPENDANT de l'ENSEIGNEMENT
- → ELABORER une CHARTE de VIE pour TOUS les Acteurs de l'EPLE
- → DEVELOPPER la VIE ASSOCIATIVE et la PRISE de RESPONSABILITES
- → METTRE en PLACE des JOURNEES d'ACCUEIL pour tous les nouveaux arrivants dans l'EPLE.

0 DEFINITION DE LA VIE SCOLAIRE

Au sens premier de l'expression, il s'agit du temps des études, du temps des repas, du temps de l'internat, du temps de la vie collective et sociale.

Tous ces temps, les jeunes les vivent alors que les adultes ne font que passer dans chacun, en fonction de leur spécialité professionnelle. Seuls les jeunes en formation ont une vision globale de la VIE SCOLAIRE, elle leur appartient.

Par conséquent, la réflexion et l'organisation ne peut se réaliser qu'autour d'eux et avec eux, leur participation s'avère indispensable.

Une donnée importante de la vie scolaire tient aussi au cadre dans lequel celle-ci se déroule, car il va conditionner en grande partie son développement.

Q Le CADRE:

Il s'agit d'un cadre administratif, éducatif et architectural, l'ETABLISSEMENT dans lequel agissent des ACTEURS aux "identités variées" et aux objectifs parfois différents.

- > Le cadre administratif : celui d'un établissement d'enseignement professionnel dépendant du ministère de l'agriculture et à ce titre là garant d'un "politique nationale" d'enseignement.
- Le cadre éducatif : celui de la priorité donnée à l'acquisition des connaissances nécessaires à l'obtention des diplômes (CAP, Brevet des Collèges, BEPA, BTA, Baccalauréat technologique, Baccalauréat professionnel, BTSA) sans oublier la dimension éducative d'ouverture à la vie culturelle, sociale et citoyenne. A Marmilhat, cette dimension largement reconnue bénéficie de l'existence de deux structures permettant un véritable apprentissage de la vie sociale et civique : les associations sportives et culturelles. Leurs objectifs et leurs moyens dépassent de beaucoup ceux des foyers socio-éducatifs de l'éducation nationale.
- ➤ Le cadre architectural : celui de la rénovation entamée par la région et dont les retombées positives contribuent à améliorer les conditions matérielles de la vie scolaire. La qualité esthétique et matérielle du cadre de vie quotidien (du lundi matin au vendredi soir), devient déterminant pour la création de bonnes relations sociales face à un internat aussi important que celui de l'établissement (400 élèves internes environ).

O LES ACTEURS:

- ⇒ Les adultes intervenants auprès des jeunes en formation (agents administratifs, agents de service, agents de cuisine, agents d'entretien, chauffeur, infirmières, surveillants, conseillers d'éducation, enseignants...) leur identité peut se définir assez simplement car très liée à leur spécificité professionnelle même si dans la réalité, elle ne se résume pas qu'à une prestation purement technique. Ils ont tous pour point commun d'être en relation avec les principaux acteurs : les apprenants.
- ⇒ Les apprenants : population très hétérogène par son origine sociale, son âge, ses objectifs de formation.
- <u>L'origine sociale</u>: aussi bien "des ruraux" que des "urbains", en raison de l'évolution de la société et des filières de formations proposées par l'établissement.
- L'âge: de 14 à plus de 20 ans, donc une cohabitation entre jeunes et adultes.
- Des régimes de vie différents : internes et demi-pensionnaires
- <u>Les objectifs de formation très différents</u>: collège (4ème et 3ème), secondaire général et professionnel (Brevets professionnels, baccalauréat scientifique, technologiques et professionnels), apprentissage jeunes et adultes (CFA, CFPPA), enseignement supérieur (BTS, classes préparatoires). Dans ce domaine, des groupes se distinguent en particulier:
 - Eles groupes en recherche d'orientation (= enseignement général),
 - e les groupes ayant déjà un projet professionnel (= filières professionnelles).

Cette population "d'élèves" composée d'individus en apprentissage, en formation initiale ou adulte, connaît parfois des relations tendues, car il est difficile d'intégrer dans des espaces communs un telle hétérogénéité. Le regroupement du CFA sur le site du Suquet va juxtaposer l'alternance et la formation à temps plein.

Les problèmes d'intégration et de vie sociale sont plus liés à l'architecture et à la dispersion des locaux sur deux sites, à l'absence de bâtiment commun (hormis le self-service et l'internat), qu'à des antagonismes réels entre les différents publics formés.

O Le POINT de VUE des ELEVES :

Il provient d'élèves volontaires ayant participé à une réunion de travail de la commission vie scolaire du 19/12/2000 suite à une invitation, globalement, ils estiment :

- 🖈 "être bien accueillis et entourés (études encadrées, associations, clubs) par l'établissement et les autres élèves",
- a que la vie scolaire est bonne, car il n'y a pas de murs et il y a de l'espace",
- pour certains, que la vie scolaire c'est le Conseiller principal d'éducation, car il est le garant de "tout ce qui est administratif",
- pour les internes, le principal c'est "les relations entre eux",
- qu'une bonne intégration dans les activités sportives, de clubs permet une bonne intégration dans l'établissement,
- ⇔ qu'ils ont de "bonnes relations avec les surveillants"

Ils souhaitent la mise en place d'un tutorat entre élèves pour les 4èmes et les 3èmes d'une part, et les terminales, les 1ères et les secondes d'autre part.

Ils exposent également leurs problèmes du moment :

- F le fait de devoir toujours se déplacer,
- e le fait de ne pas avoir d'espace commun,
- Fl'avenir du CDI: lieu, horaires d'ouverture,
- ne pas oublier dans les nouvelles constructions ou réaménagement des espaces de vie scolaire dans les projets des architectes.

9 PROPOSITIONS d'ACTIONS

ACTION 1

- → Réaménager certains espaces et locaux,
- → Aménager de nouveaux lieux permettant la mise en pratique d'activités éducatives relevant du domaine de la vie scolaire.

ACTION 2

→Elaborer une charte de vie organisant tous les aspects de la vie commune et distinguant clairement le domaine réglementaire et légal, (cf circulaires, règlement intérieur) du contrat passé et accepté par TOUS les membres de la communauté.

ACTION 3

→ Développer la vie associative en lui donnant les moyens matériels (locaux notamment) de fonctionner correctement.

ACTION 4

→ Mettre en place en début d'année scolaire des Journées d'Accueil pour tous les nouveaux arrivants.

→ ESPACE SPORTIF:

- * A l'unanimité, la commission propose la création d'un centre socioculturel près du self-service et de l'internat (emplacement des préfabriqués désaffectés actuellement). Pour répondre aux besoins de la vie scolaire, associative et culturelle, il faudra envisager des espaces de détente (salles de jeux calmes
- * à l'intérieur des gymnases : aménagement des vestiaires, des sanitaires et des douches en tenant compte de la mixité et des règles d'hygiène en vigueur. Cela semble une mesure d'urgence pour permettre la pratique du sport dans de bonnes conditions.
- *à l'extérieur, sur les terrains : il faut "régler le problème des lapins" qui creusent les terrains ; il faut reniveler et remettre en état tous les terrains . Ce chantier pourra être réalisé en partenariat avec la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, et les autres utilisateurs des terrains (ENITA, UNSS). Il semble important de munir les terrains de cure-pieds posés sur des socles bétonnés afin de garantir la propreté des gymnases lors des pluies et des chutes de neige.

→ ESPACE RECREATIF:

Les élèves et les apprentis souhaitent disposer d'espaces couverts, type préau, pour s'abriter en cas d'intempéries, sur les deux sites en les intégrant à la rénovation.

→ ESPACE SOCIO-CULTUREL et DETENTE :

A l'unanimité, la commission propose la création d'un centre socioculturel près du self-service et de l'internat (emplacement des préfabriqués désaffectés actuellement). Pour répondre aux besoins de la vie scolaire, associative et culturelle, il faudra envisager des espaces de détentes (salles de jeux calmes, ping-pong, salles TV proportionnelles aux internats), d'information, de réunions (bureaux ASC, et ESC pour élèves élus et les enseignants), de rencontres (bar, salles d'expositions...), une salle polyvalente permettant de rassembler un assez grand nombre d'élèves pour des activités d'envergure (concerts, spectacles, conférences...), des salles d'activités spécialisées (clubs, discothèques, labophotos, vidéo, arts plastiques...).

De nombreux avantages sont liés à ce projet :

- → le self et l'internat sont déjà les seuls lieux communs à tous les élèves, l'espace géographique proposé les prolonge,
- → cela permettra notamment dans le créneau horaire 12 H 13 H 30, une meilleure rencontre entre tous les élèves de l'EPLE du CFA au POST-BTS..
- → la possibilité d'un meilleur encadrement pour l'équipe de surveillance,
- → un meilleur fonctionnement de l'attente au self,
- → la libération des lieux d'enseignement à partir de 17 H 30, donc des facilités d'entretien et de chauffage, et des salles d'études, car tous les élèves seront en chambre-étude à terme.
- → des facilités de travail pour les surveillants dans le suivi des élèves, alors tous localisés dans un même espace,
- → des locaux propres aux élèves élus de l'association, leur permettant ainsi d'exercer vraiment l'apprentissage de la responsabilité.

En conclusion, la création d'un centre socio culturel indépendant, en matérialisant les espaces enseignement et la vie scolaire n'aura que des retombées positives sur la vie en collectivité.

→ ESPACE-RESTAURATION :

Il s'agit simplement de créer un couloir de circulation et de mettre en place un affichage lumineux pour faciliter l'accès à cet espace et informer rapidement l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

→ ESPACE-INFORMATIQUE et INTERNET :

- > il faut relier en réseau les salles informatiques entre elles,
- ➤ il faut concevoir avec l'architecte chargé de la rénovation la place de l'informatique dans le nouveau CDI-CDR.

→ ESPACE-de TRAVAIL des PERSONNELS d'ENTRETIEN :

La nécessité est d'aménager un seul espace en associant dans le projet les utilisateurs et l'architecte.

→ ESPACE-CIRCULATION et STATIONNEMENT :

* Objectifs:

rendre la cour de Marmilhat aux élèves,

réaliser un parking extérieur à plus long terme

* Remarque:

Les voies piétonnes récemment créées sont bien utilisées, et il existe déjà un projet de réaménagement des voies de circulation.

* Un constat:

☼ la signalétique extérieure est mauvaise avant l'entrée même sur le site du Lycée (route et autoroute), à améliorer avec la DDE,

À la signalétique interne au site est à réaliser pour permettre l'identification des bâtiments, peut-être en utilisant un code couleur. Les problèmes pour une mise en place rapide tiennent aux coûts et aux tranches de rénovations successives ; il faut trouver une solution transitoire.

→ ESPACE TRANSPORT :

La question reste à savoir, s'il vaut mieux économiquement parlant pour l'établissement, acheter un bus ou passer un contrat avec un transporteur privé et équiper l'établissement d'un véhicule "type 9 places", conduit par un accompagnateur titulaire du permis B. La combinaison "véhicule 9 places" + véhicule "type C25", permettant de déplacer une classe sans mobiliser un bus de 35 places.

→ ESPACE TEMPS :

L'organisation du temps consacré à l'enseignement est à revoir et à repenser, tant au niveau journalier qu'hebdomadaire, car la situation actuelle avec un temps de vie personnel insuffisant à la mi-journée, et une prolongation des cours jusqu'à 17 H 30, constitue un véritable handicap à la vie scolaire et associative, tout en freinant l'intégration des demipensionnaires.

Il reste à approfondir ces propositions dans le cadre du projet d'établissement et en particulier à lancer le chantier de la Charte de vie, dès maintenant.

COMMISSION COMMUNICATION - ACCUEIL

| Principes | Objectifs | Actions |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ♦ Bien se faire connaître | ◆ Améliorer la signalétique | Signalétique « intra-site » : Identifier les bâtiments Réaliser un plan du site clair et attractif Marquer visuellement l'accueil Réaliser des plans internes des bâtiments – signalétique intérieure. Signalétique « hors site » : Harmoniser les appellations – Quelle image donner ? Traiter l'accès téléphonique. |
| | ◆ Harmoniser tous les documents dans un souci de cohérence et « d'image EPL » | Harmoniser logos et papier à lettre (spécificité de chaque centre avec fil conducteur). Créer une plaquette EPL plus institutionnelle. Créer une plaquette d'information commune sur les formations offertes sur l'EPL. |
| | ◆ Mieux informer pour mieux recruter | ➢ Poursuivre la réflexion engagée sur le fonctionnement des Portes Ouvertes ➢ Investir dans du matériel d'exposition (et concevoir les supports). |
| | - 23 - | |

| ♦ Bien se connaître | ◆ Intégrer les nouveaux personnels | > Procédure d'accueil à formaliser : outils à créer (livrets). |
|---------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | ◆ Accueillir l'apprenant | ➤ Procédure d'accueil à formaliser : qui ? quoi ? quand ? pourquoi ? avec quels outils ? |
| | ◆ Mieux communiquer entre personnels | ➤ Améliorer la lisibilité du « Pasteur Info » Faire un sondage d'opinion au sujet de cet outil désormais incontournable ➤ Edition d'un numéro spécial du « Pasteur Info » à propos des formations offertes sur le site. (à renouveler tous les ans ?) Organiser des visites des Centres pour le personnel. Favoriser la participation des techniciens de chaque centre aux réunions d'exploitations. |

Structures pédagogiques

RENTREE 2001

LYCEE:

- > Ouverture de l'option Productions Végétales en BEPA CPA.
 - l'ouverture de cette option entraînera certainement un effectif important (deux options PA et PV regroupées en une seule classe).
 - d'où des « contraintes » pédagogiques en particulier pour des élèves en difficulté.

CFA:

- ➤ Mise en place du BP niveau IV Travaux Paysagers.
- > Le BP Travaux Paysagers de niveau V passe de deux ans à un an.

CFPPA:

- > Mise en place d'une formation de Technicien Conseil en Commerce Horticole (niveau IV)
- > Ouverture d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) animalerie avec le groupe DELBARD.

RENTREE 2002

LYCEE:

- > Suppression du BTA SMR (Services en Milieu Rural) par manque de recrutement. Cependant les titulaires du BTA SMR trouvent du travail.
- > Transformation du BTA CPH en Bac Pro CPH.
- Doublement de la classe de 3ème Technologique
- > Transformation du BTS IAA Industries des Viandes en BTS IAA Industries Alimentaires
 - Ce BTS ne s'intègrerait plus dans le pôle viande.
 - Il y aurait nécessité de faire appel à différents halls technologiques pour répondre aux besoins de la formation (Travaux Pratiques).
- > Ouverture d'une licence professionnelle : « Environnement et Gestion de l'Eau, des sols, des effluents agricoles »

CFA - CFPPA:

- > Ouverture d'un BTS Agro-fournitures
 - Il serait plus judicieux d'ouvrir cette filière en formation continue ou par alternance car le recrutement est difficile en formation initiale.
 - Il pourrait s'agir d'un BTS Complémentaire en un an.

Nouvelles méthodes et moyens pour l'enseignement

L'équipe de travail « nouvelles méthodes et moyens pour l'enseignement » envisage plusieurs actions à mettre en œuvre pendant l'année scolaire 2001/2002 dans le cadre de l'utilisation des Technologies d'Information et de Communication (TIC) dans les séances d'enseignement. Ces méthodes doivent être utilisées en physique, chimie, biologie, mais aussi dans des disciplines d'enseignement général par exemple : français, éducation socio-culturelle ou pour la recherche de documentation et d'information.

Ces méthodes peuvent s'appliquer à l'ensemble des disciplines enseignées.

1 - Utilisation des CD-ROM en formation initiale ou en travail individuel

Pour cela il est nécessaire de faire le recensement des CD-ROM existant dans l'établissement et des besoins de toutes les disciplines sous forme de questionnaire. Ces CD-ROM pourraient être utilisés dans les laboratoires, les salles informatiques, le CDI.

2 – Etudier la mise en place d'un serveur pédagogique

Afin d'utiliser les CD-ROM pendant les séances d'enseignement mais aussi en travail individuel, il faut les installer sur un serveur pédagogique, qui pourrait également héberger la base de données du CDI.

Apprendre à utiliser Internet fait partie des référentiels. De plus en plus d'informations ne sont disponibles que sur Internet. Il est nécessaire de faire appel à un spécialiste pour étudier les différentes possibilités de connexion à Internet, pour une utilisation à moindre coût, pour un maximum de temps de connexion tout en contrôlant les accès.

Nécessité de s'équiper de matériel informatique évolutif.

3 – Poursuite de la mise en place du CDI-CDR

A l'automne 2001, le CFPPA présentera son CDR. Cette intervention portera sur la mise en œuvre des actions d'individualisation et des outils utilisés dans la formation continue.

A l'issue de cette présentation, une discussion sera engagée sur les possibilités d'utilisation en formation initiale.

Mise en place d'un pôle agricole et d'un pôle horticole

Le CFA devant déménager vers le site horticole (fin 2001), des salles de classe vont se libérer.

Pour permettre une meilleure valorisation des exploitations agricole et horticole, les cours d'enseignement professionnel (apprentis, élèves, adultes) auront lieu sur ces sites.

Ces deux unités pourront fonctionner convenablement si :

- les réunions d'exploitation et d'aménagement paysager concernent tous les centres de l'EPLE
- Les emplois du temps prévoient des demi-journées techniques (limitation des déplacements).

♦ <u>LA CREATION D'UN PÔLE AGRICOLE</u>

Il sera mis à disposition de tous les apprenants concernés, à savoir CAPA, BEPA, Bac PRO, Bac STAE, BTSA, ainsi que les formations adultes.

Une présence « vie scolaire » sur ce pôle paraît indispensable.

Pour organiser au mieux ce pôle, un certain nombre de problèmes devront être résolus :

- > affectation du matériel qui à ce jour ne sert pas uniquement à la formation et qui devra être disponible de façon plus importante. Un état des lieux du matériel existant et disponible pour la pédagogie est à faire.
- > équipement et aménagement les salles en les affectant par domaine : zootechnie, phytotechnie, machinisme...

Une salle d'information sera reliée au réseau CDR et équipée d'ordinateurs.

Une salle pourrait être équipée pour recevoir des groupes importants y compris professionnels,

Des vestiaires, lave bottes, sont à prévoir pour les élèves.

Enfin, un hangar situé sur le site pourrait être affecté au rangement du matériel agricole.

L'ensemble de ces réalisations ou affectations pourrait valoriser les bâtiments laissés vacants par le transfert du CFA sur le site du Suquet.

Au plan pédagogique, les heures de cours de technique assurées près de l'exploitation allègeront l'utilisation des salles de classe sur le lycée. Il sera alors possible d'affecter par exemple quatre classes dans deux salles (ex. : 1^{ère} et T BEPA, CPA et 1^{ère} et T Bac Pro CGEA).

♦ LE SECTEUR PEP/FLO

➤ La Pépinière de Pont du Château :

Elle apporte, actuellement, au plan pédagogique et financier un intérêt très restreint.

Son installation sur le site du Suquet semble réalisable à faible coût. Elle permettrait de retrouver sur le site de l'EPL, une production sensiblement identique à celle réalisée actuellement.

De plus ce transfert aurait des répercussions importantes sur la formation des élèves (travaux pratiques, suivis de cultures...).

> Les serres du CFA :

L'avenir de ces structures et le devenir de la personne affectée à leur entretien et à celui des espaces verts pourraient être résolus de la façon suivante :

- Une réorientation des missions de l'employé a eu lieu dès cette année. Elle semble donner satisfaction à toutes les parties concernées, on peut envisager donc de poursuivre.
- La création du pôle horticole incline à les abandonner ou à les affecter à d'autres fonctions (à définir...).
- Une extension des serres du site du Suquet est à prévoir pour permettre la création d'une collection de végétaux d'intérieur.
- Les salles spécialisées Pep et Flo, donne satisfaction aux enseignants. Il faudra seulement les équiper de façon plus satisfaisante à la prochaine rentrée (rétroprojecteur...).

> La commercialisation :

Il existe sur l'EPLE des formations à la commercialisation des produits (formation initiale et adulte).

Pour conforter cette formation, la mise en place d'un espace vente à vocation pédagogique est à prévoir.

♦ LE SECTEUR TRAVAUX PAYSAGERS

Concernant la filière Aménagements Paysagers, il ne faut pas que la systématisation de l'organisation en pôle, coupe les enseignants et les élèves de la réalité du terrain.

L'ensemble de l'EPL est concerné par les interventions de cette filière : projets, réalisations et entretiens.

Cette affirmation implique cependant une nouvelle organisation :

- Mise en commun du matériel et stockage sur un ou plusieurs lieux ?
- > Stockage en un seul lieu avec possibilité de déplacement rapide du matériel ?

Là encore, dès la prise de décision de l'organisation des pôles, une réunion des personnels intervenant dans cette filière sera nécessaire afin d'arrêter les choix.

Concernant la **section arrosage** du CFA, les cours perdureront sur le site actuel en raison de la présence de la salle spécialisée.

Insertion

Mise en place au sein de l'EPL d'un Espace « Professionnels »

1 - OBJECTIFS DE L'ESPACE « PROFESSIONNELS »

- > Créer et gérer un fichier maîtres de stage EPL,
- > Créer et gérer un fichier des ressources professionnelles, visites, interventions possibles,
- Créer et gérer un fichier des offres et demandes d'emploi,
- > Créer et gérer un fichier de suivi de l'ensemble des apprenants sortant de l'EPL,
- > Produire, analyser et diffuser des statistiques sur le devenir des apprenants sortant de l'EPL.
- > Offrir un appui personnalisé à la recherche d'emploi (rédaction de CV et entraînement à l'entretien d'embauche),
- > Entretenir une relation avec les organisations professionnelles des différentes filières pour suivre les évolutions des métiers et du marché de l'emploi,
- > Favoriser l'orientation et l'insertion scolaire.

La mise à jour permanente de ces différents fichiers et leur utilisation par les apprenants, enseignants, formateurs, nécessitera sa mise en réseau.

L'espace « Professionnels » ne se substituera pas aux enseignants pour le choix des intervenants ou aux professeurs principaux dans leur mission d'insertion mais constituera un outil sur lequel ils pourront s'appuyer.

2 – MISE EN PLACE ET PILOTAGE DE L'ESPACE « PROFESSIONNELS »

La mise en place de cet espace et sa réussite sont conditionnées par une forte implication des partenaires de l'EPL. Un comité de pilotage devra donc être créé au cours du prochain Conseil d'Administration pour finaliser le projet et le présenter aux partenaires financiers éventuels (Conseil Régional, DRTEFP...) et à terme pour orienter et évaluer ses actions.

La composition de ce comité de pilotage pourrait être la suivante, professionnels, APECITA, ANPE, Amicale des Anciens Elèves, EPL.

3 – <u>ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR LE DEMARRAGE DE L'ESPACE</u> « PROFESSIONNELS »

- > Réalisation d'un mailing / enquête auprès des professionnels concernés par les formations de l'EPL pour :
- > Présenter l'espace « PROFESSIONNELS », son rôle et les services qu'il peut leur apporter
- > Identifier les entreprises et le ou les interlocuteurs privilégiés (en ce qui concerne les demandes d'emploi, de stage, de visite, d'intervention)
- Connaître leurs attentes par rapport à l'espace « PROFESSIONNELS ».

4 – MOYENS A MOBILISER

Les moyens nécessaires à la mise en place de l'Espace « Professionnels » sont :

- > un local centralisé par rapport à l'EPL, d'accès aisé en dehors des heures de cours, disposant d'une ligne téléphonique et d'un équipement informatique,
- > un poste d'accueil / animation (mi-temps) et un secrétariat (temps à définir en fonction du temps d'animation et du profil de l'animateur).